

MASTER 1

PARCOURS *DROIT DE L'ENERGIE* MENTION *DROIT PUBLIC DES AFFAIRES*

OBJECTIFS

A compter de la rentrée universitaire 2025, la mention **Droit public des affaires** comprendra deux parcours : l'un consacré au **Droit de l'énergie** ; l'autre au **Droit public des affaires**.

Le Master 1 Droit public des affaires Parcours Droit de l'énergie est un diplôme offrant aux étudiants la possibilité de suivre des enseignements généraux de droit public des affaires (droit des contrats et des marchés publics, droit du secteur public concurrentiel) tout en commençant à se spécialiser grâce à des matières en lien direct avec les problématiques énergétiques (droit de l'énergie, droit de l'environnement, droit de la régulation économique et des services publics).

L'objectif général du diplôme est de former des juristes de haut niveau à l'ensemble des disciplines juridiques impliquées dans ce domaine.

Il vise ainsi à préparer les étudiants à intégrer les cabinets d'avocats spécialisés en droit de l'énergie, les services juridiques d'entreprises publiques et privées ou encore les directions ministérielles œuvrant à la mise en œuvre de la politique énergétique française.

PROFIL REQUIS

L'accès au **Master 1** *Droit public des affaires Parcours Droit de l'énergie* est soumis à un processus de sélection reposant sur l'examen d'un dossier de candidature pour les étudiants de l'Université Paris 1 comme pour ceux de toute autre université.

Pour être inscrit en **Master 1** *Droit public des affaires* **Parcours Droit de l'énergie**, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence en droit obtenu avec une moyenne minimale de 12/20, soit d'un diplôme d'Institut d'études politiques
- soit d'une validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger, des acquis de l'expérience ou de validation d'acquis.

PRINCIPAUX DEBOUCHES

Les étudiants ayant obtenu avec succès le **Master 1** *Droit public des affaire Parcours Droit de l'énergie* poursuivent leur formation, en seconde année de Master, dans le **Master 2** *Droit de l'énergie*, ou, sur candidature, dans d'autres Masters 2.

CANDIDATURE

Date et dépôt des candidatures : Du 25 février 2025 au 24 mars 2025 https://www.monmaster.gouv.fr/

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Jean-Charles ROTOULLIÉ Professeur des Universités

12, place du Panthéon Bureau 209 75231 Paris Cedex 05

info-public.eds@univ-paris1.f

Tel: +33 1 44 07 79 42 /+33 1 44 07 78 22



ÉCOLE DE DROIT DE LA SORBONNE

Attention : ces brochures ne sont pas contractuelles. Des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation

	Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire		ation	Session 1		Session 2
			TD	Coef.	ECTS	Evaluation continue intégrale (ECI) OUI ou NON	Evaluation continue avec épreuve terminale (ECT) dans la période des examens OUI ou NON	Epreuve terminale Ecrit / Oral / Hybride / Auti
	Semestre 1							
	UE 1			8	15			
Cours obligatoire	Méthodologie de la recherche et documentation juridique	9	0	VAL	0	Non	Non	
Cours obligatoire	Droit de la régulation économique et des services publics	33	16.5	4	7	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	Droit de la concurrence de l'Union Européenne	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	Droit de l'urbanisme	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
	UE 2			8	15			
Cours obligatoire	Droit de l'environnement	33	16.5	4	7	Non	Oui	Ecrit / Oral
200 S W	2 enseignements à choisir parmi :					20 00 10 8290	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
Cours optionnel	Droit des collectivités territoriales	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	Droit bancaire et instruments de crédit	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	Propriété industrielle	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	Contentieux administratif	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	Comparative Law	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
	Bonifications	306	33	- 15	30			
Total			39			2		
	Volume horaire étudiant Semestre 2	207	33					
	UE 1			8	15	ľ		
Cours obligatoire	Droit des contrats et marchés publics	33	16.5	4	7	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	Droit international économique 2	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	Droit de l'énergie	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
UE 2				9	15			
Cours obligatoire	Droit du développement durable	33	16.5	4	6	Non	Oui	Ecrit / Oral
Cours obligatoire	Langue étrangère	0	16.5	1	1	Oui	Non	Ecrit / Oral
2 enseignements à choisir parmi :			70.00		- 7			
Cours optionnel	Projet personnel*	9	0	2	4	Non	Non	Autre
Cours optionnel	Interventions économiques des collectivités territoriales	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	Droit du secteur public concurrentiel (services publics, entreprises publ	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	Droit économique l'Union européenne	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	Arbitrage et MARD	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	International Contracts	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
Cours optionnel	International Law	33	0	2	4	Non	Non	Ecrit / Oral
	Bonification						, .	
Total		339	49.5 8.5		30			
	Volume horaire étudiant	198	49.5					
	Total annuel	645	82.5		60			
	Volume horaire annuel étudiant		7.5	1				
	volume noraire annuel etudiant	405	82.5	I		I.		